

2023\_02\_00

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-huit février, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-VARENT, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle des Mariages sous la présidence de Monsieur RAMBAULT Pierre, Maire de SAINT-VARENT.

✘ Date de convocation du Conseil municipal : 23 février 2023.

■ ETAIENT PRESENTS : M. RAMBAULT, M. MATHE, M. AUBER, M. VOYER, Mme ALLAIN, Mme BILLY, M. THIBAUT, Mme GUILLOT, M. GOUGET, Mme RODRIGUEZ, Mme TEXIER, Mme ROTUREAU, Mme SAGOT.

■ ABSENTS EXCUSES : Mme BRIT, Mme RIGAUDEAU, M. GAUTHIER, M. TALBOT, M. BERTONNIERE.

■ PROCURATIONS :

- ↳ Mme Véronique BRIT à Mme Séverine ROTUREAU.
- ↳ M. Laurent GAUTHIER à M. Jérôme VOYER.

Nombre de Conseillers :    ➡ en exercice : 18    ➡ présents : 13    ➡ votants : 15  
✘ Madame Séverine ROTUREAU a été élue secrétaire de séance.

---

## **📖 ORDRE DU JOUR :**

1 - Modification du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP).

*Résultat du vote : à l'unanimité.*

2 - Création d'emplois permanents mise à jour du tableau des emplois.

*Résultat du vote : à l'unanimité.*

3 - Adhésion à la mission de médiation proposée par le Centre de Gestion de la FPT des Deux-Sèvres (CDG 79).

*Résultat du vote : à l'unanimité.*

4 - Service intérim du Centre de gestion de la Fonction publique territoriale des Deux-Sèvres – Hausse de la participation aux frais de gestion des agents intérimaires – Signature d'un avenant n° 2 à la Convention.

*Résultat du vote : à l'unanimité.*

5 - Location d'un espace dans la maison des associations au profit de la poste.

*Résultat du vote : à l'unanimité.*

6 - Vente des logements situés 34 et 36 rue Novihéria.

*Résultat du vote : à l'unanimité.*

7 - Convention de servitude de passage d'une canalisation des eaux usées 2 rue de l'Ebaupin « Boucoeur ».

*Résultat du vote : à l'unanimité.*

8 - Demandes et questions diverses.